

Tragédie à Lure

Le 6 juillet 1916

Témoignage de Jean Girardot paru en 1996 dans le bulletin n°15 de la SHAARL

© SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE L'ARRONDISSEMENT DE LURE

Il y a quatre vingts ans ...

Le 6 juillet 1916 est le jour le plus tragique que la ville de Lure ait connu pendant les 4 années de la grande guerre 1914-18. J'en ai été le témoin. C'est d'après la relation que je rédigeai quelques heures après que je vais rapporter les circonstances de ce drame qui s'est inscrit en lettres de sang dans les annales de la ville.

On comprend qu'un garçon de 16 ans si profondément choqué par ce qu'il eut sous les yeux en ait gardé un tel souvenir que 80 années passées n'ont pu l'effacer, voire même l'affaiblir. La rue de La Font qui m'avait vu naître m'était restée familière. J'y avais passé les 13 premières années de mon enfance avant de venir avec mes parents habiter au Magny-Vernois en 1913.

Ce matin du jeudi 6 juillet 1916 avec mon camarade Louis Levain, orphelin de père et de mère, recueilli par sa tante qui habitait près de l'Hôtel de ville, j'étais allé faire la promenade chère aux lurons qu'ils appelaient « *faire le tour de La Font* ». Ils regardaient frétiller les carpes et les truites qui peuplaient ce petit lac en si grand nombre, parce que la pêche y était interdite.

Au retour, nous nous étions arrêtés devant la maison de l'horticulteur Paul Masson, l'une des 3 maisons sises à l'entrée de la rue de La Font après la prison. J'y avais laissé ma bicyclette et comme il était plus de midi, je ne m'attardai pas, quittant Louis Levain en conversation avec notre amie d'enfance Marie Louise Masson et sa sœur aînée Juliette, veuve Klein. C'était l'heure où revenaient de leur travail, les ouvrières logeant

dans ces 3 maisons. Avant de rentrer chez elles, elles avaient l'habitude de s'arrêter pour bavarder avec leurs voisines qui les attendaient sur le trottoir avec leurs enfants qui jouaient dans la rue.

Le passage à niveau de la rue Saint-Quentin était fermé quand j'y arrivai. Son ouverture tardait. Impatienté, je regardais ma montre juste au moment où 3 fortes explosions ébranlèrent l'atmosphère, ce qui explique que je peux préciser qu'il était exactement midi et demie.

J'attendais toujours, lorsqu'un cheminot que je connaissais bien, venant prendre son service me dit qu'un avion boche venait de bombarder la sous-préfecture : J'avais d'ailleurs situé les 3 explosions dans cette direction. Il n'en savait pas davantage, c'était tout ce qu'avait pu lui dire un copain qu'il venait de rencontrer. Il conclut : « *Tu n'as qu'à y aller voir* ».

Par la suite, je n'ai pu m'expliquer ce qui m'avait poussé sans plus réfléchir à sauter sur mon vélo et à filer à toute vitesse par l'allée des Soupîrs* à la sous-préfecture où tout était normal : Mais entendant de lugubres hurlements venant de la rue de La Font, j'y allai et je fus bouleversé et terrifié en arrivant. Dans la rue en face la maison Masson, toutes ces dames que je venais de quitter, il y avait à peine une demi-heure, si volubiles et gesticulant en riant, gisaient baignant dans une mare de sang jaillissant d'affreuses blessures dont elles étaient criblées et ruisselant dans le caniveau.

Etendue sur le trottoir, la dame Marie Masson avait les 2 cuisses tranchées à hauteur du genou,

*Actuellement rue Fernand Scheurer

d'où le sang giclait sur la façade de sa maison où vraisemblablement elle rentrait lorsqu'elle avait été si atrocement frappée.

Ceux qui découvraient une des leurs parmi les victimes de ce carnage poussaient les hurlements que j'avais entendus et qui ajoutaient une note sinistre à cet horrible spectacle.

Accompagné du chanoine Plaissonnet, lui aussi habitant la rue de La Font, l'archidiacre Penotet, curé doyen de Lure qui, sortant de l'église, se trouvait à l'entrée de la rue Desault au moment où étaient tombées les 3 bombes, était accouru un des premiers. Il bénissait les morts et allant de l'un à l'autre, adressait d'émouvantes paroles de réconfort aux blessés qui, pour la plupart, ne pouvaient les entendre : sa soutane était ensanglantée. Il avait été rejoint successivement par le commissaire de police, l'adjoint Cardot faisant fonctions de maire, le commandant d'armes Feller qui étaient en conférence à la mairie, par le sous-préfet Bressot, son secrétaire Lamielle et le capitaine de gendarmerie.

Le docteur Mathieu, de la rue Kléber, assisté de Mesdames Drouhard, Grandmougin, des 2 demoiselles Cuhe bénévoles de la Croix Rouge s'empressaient auprès des blessés avant l'arrivée des médecins majors de l'infirmerie militaire installée au collège et ceux de l'hospice Marie Richard.

Navrés, ils se rendaient compte qu'ils ne pouvaient rien pour ces femmes et ces enfants, victimes dont les corps n'étaient plus qu'une plaie, d'où jaillissait le sang qu'aucun pansement ne pouvait arrêter et qui vidées de leur sang, ne pouvaient être ranimées.

Presque toutes moururent sur place, pendant leur transport ou dès leur arrivée au collège, deux seulement dans la soirée, prolongées par les soins qui leur furent prodigués vainement. Ceux-ci furent néanmoins efficaces, car deux personnes survécurent quoique sérieusement blessées.

Prévenu par téléphone, le Préfet Coyne partit aussitôt en automobile et se rendit directement à l'infirmerie du collège pour y saluer morts et blessés.

Puis il alla rue de La Font où se trouvaient déjà beaucoup de lurons attérés. Il fut mis au courant de ce qui s'était passé ; j'étais avec ceux qui le

suivaient et j'enregistrai ce qui lui était rapporté dont je pris note par écrit dès mon retour au Magny.



Quand elles eurent mis fin à leurs bavardages, ces dames firent rentrer leurs enfants et se préparaient à les suivre, lorsqu'un avion après avoir survolé la ville, était venu tournoyer sur un circuit passant au dessus de la gendarmerie, du lavoir, de la sous-préfecture, de La Font et de la prison, à une altitude telle qu'il était à peine visible et qu'il n'était pas possible de déterminer s'il était français ou allemand. D'ailleurs la question ne se posait pas. Il n'y avait pas d'alerte, c'était donc un des nôtres faisant un exercice ou une opération de contrôle. Il apparaissait, disparaissait et réapparaissait. Les dames restées dans la rue, suivaient, en les commentant ces curieuses évolutions qui duraient depuis une dizaine de minutes lorsqu'il lança 3 bombes dont l'une tomba en plein sur le groupe qui l'observait, où il n'y avait heureusement plus que 4 enfants et 3 jeunes garçons.

Il y eut 4 tués sur le coup et tous les autres s'écroulèrent affreusement blessés. Un militaire, le soldat Delphin Leroy, du 96° Régiment d'Infanterie territoriale passant à proximité sans s'être arrêté fut mortellement blessé à la tête par un éclat.

Les victimes civiles étaient :

- Mme Marie Masson, née Dubois, 53 ans et ses 2 filles :
- Juliette, veuve Klein, 26 ans dont le mari était tombé au champ d'honneur à Verdun, au début de l'année.
- Marie Louise, 17 ans.
- Marie, née Toillon, 23 ans, sa belle-fille et dont le mari était à l'armée d'orient.
- Mme Aurélie Humbert, née Renaudin, 48 ans.
- Charles son fils, 10 ans.
- Alice, veuve Ferry, sa fille, 23 ans, dont le mari était tombé au champ d'honneur.
- Charlotte, 2 ans 1/2 leur fille.
- Mme Louise Moos, née Pinel, 39 ans.
- Mme Hortense Dirand, née Colney, 44 ans.
- Louis Levain, 15 ans.

- Eugène Cordier, 13 ans.
- René Vuillemin, 9 ans.
- Henriette Vinot, 7 ans, qui était en

vacances à Lure chez ses grands-parents. Avec Juliette Klein, elles furent les deux seules qui survécurent à leurs blessures. On conçoit l'émotion de tous les Lurons effondrés par cet horrible drame dont le souvenir s'est transmis de génération en génération.

Qualifié officiellement «*d'attentat*», il fut porté à la connaissance de la France entière par les journaux de la capitale et par le communiqué militaire quotidien de 15 heures, du 7 juillet, affiché à la mairie de chaque commune :

Des avions allemands ont jeté hier plusieurs bombes sur la ville ouverte de Lure. Il y a eu 11 tués et 3 blessés ; toutes ces victimes sont des femmes et des enfants, il en est pris acte en vue de représailles.

Réuni dans l'après-midi, le conseil municipal de Lure appela tous les habitants à prendre le deuil et à s'abstenir de toutes réjouissances à l'occasion de la fête nationale dont toutes les cérémonies habituelles furent supprimées, notamment la revue traditionnelle du 14 juillet.

Toutefois la distribution solennelle des prix au collège fut maintenue à la demande du Principal et des professeurs qui voulaient la consacrer en hommage aux deux élèves victimes. Le conseil décida que la ville prendrait les obsèques à sa charge et que les victimes seraient inhumées dans la partie du cimetière réservée aux soldats morts pour la patrie et où, la guerre finie, serait érigé un monument.

Les corps des morts furent portés à l'hospice Marie Richard où ils furent mis en bière et d'où, le samedi 8 juillet, partit le cortège funèbre de plus de 5 000 personnes, c'est-à-dire, presque tous les habitants de Lure.

En tête, tous les enfants des écoles portant chacun un bouquet de fleurs. Suivis par les élèves du collège, avec de superbes couronnes. Le préfet, le sous-préfet, le député Renoult, l'adjoint Cardot, les conseillers municipaux et autres autorisés accompagnaient les familles. Le cortège était conduit par Mgr Gauthey

archevêque de Besançon, par le curé de Lure, par plusieurs prêtres du diocèse et curés des paroisses voisines.

Par mesure de sécurité, 6 avions le survolaient. Tous les magasins de la ville étaient fermés et ceux de la Grande Rue avaient mis leurs volets dont plusieurs étaient drapés de crêpe. Les volets de toutes les maisons étaient clos aussi.

Mrg Gauthey présida la cérémonie religieuse et prononça une touchante et émouvante homélie, ponctuée par les sanglots de l'assistance. Ce fut lui qui donna l'absoute.

Ce tragique événement du 6 juillet posait des questions ; la principale était pour quelle raison l'avion avait tant tournoyé avant de lancer ses 3 bombes au dessus d'un secteur sans aucun caractère stratégique.

En conséquence, les spécialistes furent chargés de procéder à un examen approfondi : Ils conclurent qu'il s'agissait d'un avion égaré et probablement en difficulté qui n'avait pu repérer l'objectif qui lui était assigné. Dans l'impossibilité de remplir sa mission, le pilote avait décidé de se décharger de ses bombes (3 obus) et avait voulu les jeter dans la Font : mais elles étaient tombées à côté sur le groupe qu'il ne pouvait certainement voir en raison de son altitude.

Contrairement à ce qui avait été dit au moment même, ce n'était pas un attentat mais un accident. Quoi qu'il en soit, les conséquences furent identiques. Elles auraient été évitées, si l'alerte avait été donnée, car il n'y eut plus eu personne dans la rue. Mais comme le dit le commissaire de police au préfet qui s'en étonnait, l'avion ne pouvait être identifié mais tout dans son comportement faisait penser qu'il était français.

Jean GIRARDOT